

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN-REPRÉSENTATION
PERMANENTE AUPRÈS DES
INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES
À ROME

Viale Regina Margherita 42 Rome 00198

Tel: 0686789663 (Secrétariat)

06/44232313(Service Consulaire)

Fax: 06/44291323

Website: www.cameroonembassy.it

Email: Segreteriaambacam@virgilio.it

ambacam.rome@diplocam.cm

No. **581** /ACI/PS



EMBASSY OF THE REPUBLIC OF
CAMEROON- PERMANENT
REPRESENTATION TO THE UNITED
NATIONS INSTITUTIONS IN ROME
Viale Regina Margherita 42 Rome 00198
Tel: 0686789663 (Secretariat)
06/44232313(Consular service)
Fax: 06/44291323
Website: www.cameroonembassy.it
Email: Segreteriaambacam@virgilio.it
ambacam.rome@diplocam.cm

Rome,

06 DIC. 2021

COMMUNIQUE (BIS)

L'Ambassade de la République du Cameroun en Italie, suite à son communiqué du 22 mars 2021, rappelle au public que, depuis le 22 février 2019, le Gouvernement camerounais a mis fin aux fonctions du nommé Ildo Morelli, en tant que Consul Honoraire du Cameroun à Florence.

Il a malheureusement été constaté, malgré les nombreux rappels à l'ordre de l'Ambassade et des Autorités italiennes compétentes (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et Ministère de l'Intérieur), que le susnommé continue de faire usage du titre de Consul Honoraire du Cameroun à Florence, et à délivrer de ce fait des actes consulaires clandestins, imposant des frais indus à ses victimes non averties.

Tout récemment encore, l'Ambassade a été informée par la Police des frontières italiennes de ce qu'une italienne d'origine camerounaise a été interpellée avec interdiction de voyager pour visa non conforme délivrée par M. Ildo Morelli. La concernée a dû se rendre à l'Ambassade, pour se voir délivrer un visa conforme lui permettant de voyager.

L'Ambassade est au regret de constater que bon nombre de compatriotes et d'usagers continuent à ne pas respecter, et ce à leurs dépens, les mises en garde à eux adressées par rapport aux activités clandestines de Sieur Morelli. Aussi, les invite-t-elle une fois de plus à faire preuve de vigilance et à dénoncer tout comportement délictueux dont se rendrait coupable le mis en cause en la matière, et à faire une large diffusion du présent communiqué.

Au demeurant, une action judiciaire a déjà été engagée contre le Sieur Morelli par l'Etat du Cameroun devant les juridictions italiennes, pour usurpation de titre, faux et usage de faux/.

COPIE : MINREX

L'AMBASSADEUR-REPRESENTANT PERMANENT

SEBASTIEN FOUMANE

